



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 14 SEP. 2016

Pour le Greffier
Greffe



16132223

Je

N° d'entreprise : **0477.393.418**

Dénomination

(en entier) : **AGRABIO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **LA FALIZE 1 - 5080 RHISNES**

Objet de l'acte : **TRANSFERT DU SIEGE**

(extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2016)

6) L'assemblée décide de transférer le siège social de la société au Chemin Dieu Aimant 1 à 1325 Chaumont Gistoux.

7) L'assemblée confère tous pouvoirs à la société privée à responsabilité limitée Ad-Ministerie, ayant son siège social Brusselssesteenweg 66 à 1860 Meise, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, à l'effet d'effectuer toutes démarches et formalités qui s'avèraient nécessaires dû aux décisions prises, auprès de toutes administrations privées ou publiques.

Ad-Ministerie SPRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).